

Réf: Dossier N° : 54552

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SEHAM »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 13, 44, A 50M DU
CETC, 23 BP 33 ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SEHAM » .

Objet: toutes activités liées au transport, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 13, 44, A 50M DU
CETC, 23 BP 33 ABIDJAN 23**

GERANT: Monsieur SEONNE HAMIDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24700 du 20/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22227 du 20/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

